

sujets. Il leur fit distribuer des terres, à leur choix : 5,000 acres aux anciens officiers, 3,000 aux capitaines, 2,000 aux subalternes, 200 aux particuliers. C'était provoquer le goût des Américains. Chaque canton était d'avance divisé en lots prêts à être concédés sur-le-champ.

Ces ouvriers de la onzième heure purent ainsi se considérer comme à domicile et sur leur sol natal. Leur hautaine exigence germa vite ; depuis elle n'a cessé de croître. En 1787, une ordonnance les mit en dehors de la juridiction française que l'Acte de Québec avait partout rétablie. Entre les deux nationalités commençait le conflit qui fut long, acharné, plus tard sanglant.

En 1791, une Constitution créait la province du Haut-Canada. Le général Simcoe devint premier gouverneur. Il fixa sa résidence au fort français de Niagara ; puis (1793) à celui de Toronto qu'il nomma *York*, appellation que la ville garda jusqu'en 1834. Il divisa la région en 19 comtés : Glengarry, Stormont, Dundas, Grenville, Leeds, Frontenac, Ontario, Addington, Lennox, Prince Edward, Hastings, Northumberland, Durham, York, Lincoln, Norfolk, Suffolk, Essex et Kent.

En 1793, il lança une proclamation à de nouveaux Loyalistes : 12,000 répondirent à son appel. Trois ans après, la population comptait 30,000 âmes. En 1797, un groupe d'émigrés français, nobles et roturiers, reçurent des lots, au canton de Markham. Quelques nobles s'en allèrent ensuite.

* * *

Pendant que les bords du lac Ontario et de la baie de Quinté se peuplaient de colons, les deux rives de l'Outaouais étaient fréquentées de trappeurs et de voyageurs canadiens. La Compagnie du Nord-Ouest, en raison de la traite des fourrures, faisait silence sur la fertilité de la vallée.

Néanmoins l'essor était imprimé : il fut irrésistible. Les comtés de Soulanges et de Vaudreuil se défrichaient par des mains canadiennes. Les seigneurs Lemoyne de Longueuil et Allain Chartier de Lotbinière habitaient sur leurs terres. En